

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 19 MAI 2016**

Délibération
n° 2016.05. 56.B

Candidature au
programme européen
INTERREG - Projet
SSNET (Smart Start-
ups NETwork) :
demande de
subvention

LE DIX NEUF MAI DEUX MILLE SEIZE à 18h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **13 mai 2016**

Secrétaire de séance : Jacky BOUCHAUD

Membres présents :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Jacky BOUCHAUD, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Jacques PERSYN, Vincent YOU, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU

Ont donné pouvoir :

Guy ETIENNE à Jean-François DAURE

Excusé(s) :

Michel GERMANEAU, Isabelle FOSTAN, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, François NEBOUT

Absent(s) :

Guy ETIENNE

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 19 MAI 2016

**DELIBERATION
N° 2016.05. 56.B**

Rapporteur : Monsieur le Président

CANDIDATURE AU PROGRAMME EUROPEEN INTERREG - PROJET SSNET (SMART START-UPS NETWORK) : DEMANDE DE SUBVENTION

Dans le cadre de ses contacts dans le domaine de l'innovation, GrandAngoulême s'est associé en octobre 2015 à la constitution d'un réseau d'incubateurs du Sud-Ouest européen.

Ce partenariat s'est consolidé autour du projet SSNET (Smart Start-ups NETwork), dont l'objet est de rassembler des espaces d'accélération d'entreprises (incubateurs, pépinières) autour de priorités partagées : soutien à l'entrepreneuriat, mais aussi à la compétitivité et à l'internationalisation des jeunes entreprises.

Pour le compte du partenariat, une intention de projet a été déposée le 6 novembre 2015 auprès de l'Union européenne par le Chef de file, l'Agence Régionale de l'Innovation de Mérida (Espagne). Sur cette base et au regard de l'intérêt de la démarche, l'Union européenne a autorisé le projet à intégrer la Phase 2 pour finaliser sa candidature. Le Comité de programmation rendra sa décision sur l'approbation ou non du projet le 30 juin 2016.

Le consortium créé pour le projet SS NET regroupe 9 partenaires en Espagne (4), au Portugal (4), et en France (GrandAngoulême).

A l'échelle du consortium global, le budget du projet est de 1 355 000, 00 €, avec un concours de l'Union Européenne sollicité à hauteur de 1 016 250,00 €.

Les activités proposées sont les suivantes :

1. Développement des talents dans les start-ups :
 - Soutien à l'internationalisation de start-ups avec des missions professionnelles de courtes durées dans les régions partenaires : Coimbra, Santander, Mérida, Porto, Madrid,
 - Organisation d'un séminaire d'accueil de start-ups à Angoulême
 - Deux missions technologiques pour start-ups : Londres et Varsovie (à confirmer)
2. Identification et développement d'outils de financement et d'investissement adaptés aux start-ups :

Coaching/formation/appui à des entreprises présélectionnées afin de les soutenir dans leurs démarches de levées de fonds, présentation de ces dossiers lors de 4 rounds d'investisseurs internationaux.
3. Connexion à l'écosystème européen de soutien aux start-ups et à l'entrepreneuriat :

Création d'un réseau de mentors internationaux, plateforme d'échanges en ligne, sessions locales d'information sur les instruments et moyens disponibles à l'échelle européenne pour la captation de fonds.

En appui, des tâches transversales de gestion de projet, communication et évaluation seront menées.

La durée du projet est de 24 mois, du 1er juillet 2016 au 30 juin 2018.

Le plan de financement prévisionnel de SSNET, sur ces 24 mois, serait le suivant :

Dépenses en € TTC		Recettes en €	
Ressources humaines	41 310,00	FEDER (INTERREG SUDOE) – 75%	93 750,00
Coûts indirects (frais administratifs...)	6 196,00	Autofinancement GrandAngoulême – 25%	31 250,00
Missions technologiques d'entreprises, présence sur des salons (transport, hébergement)	25 000,00		
Coaching/mentorat/formation	28 000,00		
Communication, accueil d'événements	24 494,00		
TOTAL	125 000,00		125 000,00

Au regard de ces éléments et dans la perspective de la décision européenne qui interviendra le 30 juin 2016.

Je vous propose :

- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à solliciter une subvention européenne aux fins de la mise en œuvre du projet européen SSNET sur notre territoire, en lien avec les 8 partenaires européens ;
- **D'APPROUVER** le plan de financement prévisionnel du projet tel que présenté ci-dessus, sur une durée de 30 mois, impliquant une participation financière du GrandAngoulême à hauteur de 31 250,00 € sur la même période, comme contrepartie à la subvention européenne de 93 750,00 € (75%) sollicitée ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à engager toutes les démarches nécessaires et à signer tout document afférent à cette candidature puis, en cas d'approbation de celle-ci, au suivi du projet.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 20 mai 2016	<u>Affiché le :</u> 20 mai 2016

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 19 MAI 2016**

Délibération
n° 2016.05. 56.B

Candidature au
programme européen
INTERREG - Projet
SSNET (Smart Start-
ups NETwork) :
demande de
subvention

LE DIX NEUF MAI DEUX MILLE SEIZE à 18h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **13 mai 2016**

Secrétaire de séance : Jacky BOUCHAUD

Membres présents :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Jacky BOUCHAUD, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Jacques PERSYN, Vincent YOU, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU

Ont donné pouvoir :

Guy ETIENNE à Jean-François DAURE

Excusé(s) :

Michel GERMANEAU, Isabelle FOSTAN, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, François NEBOUT

Absent(s) :

Guy ETIENNE

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 19 MAI 2016

**DELIBERATION
N° 2016.05. 56.B**

Rapporteur : Monsieur le Président

CANDIDATURE AU PROGRAMME EUROPEEN INTERREG - PROJET SSNET (SMART START-UPS NETWORK) : DEMANDE DE SUBVENTION

Dans le cadre de ses contacts dans le domaine de l'innovation, GrandAngoulême s'est associé en octobre 2015 à la constitution d'un réseau d'incubateurs du Sud-Ouest européen.

Ce partenariat s'est consolidé autour du projet SSNET (Smart Start-ups NETwork), dont l'objet est de rassembler des espaces d'accélération d'entreprises (incubateurs, pépinières) autour de priorités partagées : soutien à l'entrepreneuriat, mais aussi à la compétitivité et à l'internationalisation des jeunes entreprises.

Pour le compte du partenariat, une intention de projet a été déposée le 6 novembre 2015 auprès de l'Union européenne par le Chef de file, l'Agence Régionale de l'Innovation de Mérida (Espagne). Sur cette base et au regard de l'intérêt de la démarche, l'Union européenne a autorisé le projet à intégrer la Phase 2 pour finaliser sa candidature. Le Comité de programmation rendra sa décision sur l'approbation ou non du projet le 30 juin 2016.

Le consortium créé pour le projet SS NET regroupe 9 partenaires en Espagne (4), au Portugal (4), et en France (GrandAngoulême).

A l'échelle du consortium global, le budget du projet est de 1 355 000, 00 €, avec un concours de l'Union Européenne sollicité à hauteur de 1 016 250,00 €.

Les activités proposées sont les suivantes :

1. Développement des talents dans les start-ups :
 - Soutien à l'internationalisation de start-ups avec des missions professionnelles de courtes durées dans les régions partenaires : Coimbra, Santander, Mérida, Porto, Madrid,
 - Organisation d'un séminaire d'accueil de start-ups à Angoulême
 - Deux missions technologiques pour start-ups : Londres et Varsovie (à confirmer)
2. Identification et développement d'outils de financement et d'investissement adaptés aux start-ups :

Coaching/formation/appui à des entreprises présélectionnées afin de les soutenir dans leurs démarches de levées de fonds, présentation de ces dossiers lors de 4 rounds d'investisseurs internationaux.
3. Connexion à l'écosystème européen de soutien aux start-ups et à l'entrepreneuriat :

Création d'un réseau de mentors internationaux, plateforme d'échanges en ligne, sessions locales d'information sur les instruments et moyens disponibles à l'échelle européenne pour la captation de fonds.

En appui, des tâches transversales de gestion de projet, communication et évaluation seront menées.

La durée du projet est de 24 mois, du 1er juillet 2016 au 30 juin 2018.

Le plan de financement prévisionnel de SSNET, sur ces 24 mois, serait le suivant :

Dépenses en € TTC		Recettes en €	
Ressources humaines	41 310,00	FEDER (INTERREG SUDOE) – 75%	93 750,00
Coûts indirects (frais administratifs...)	6 196,00	Autofinancement GrandAngoulême – 25%	31 250,00
Missions technologiques d'entreprises, présence sur des salons (transport, hébergement)	25 000,00		
Coaching/mentorat/formation	28 000,00		
Communication, accueil d'événements	24 494,00		
TOTAL	125 000,00		125 000,00

Au regard de ces éléments et dans la perspective de la décision européenne qui interviendra le 30 juin 2016.

Je vous propose :

- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à solliciter une subvention européenne aux fins de la mise en œuvre du projet européen SSNET sur notre territoire, en lien avec les 8 partenaires européens ;
- **D'APPROUVER** le plan de financement prévisionnel du projet tel que présenté ci-dessus, sur une durée de 30 mois, impliquant une participation financière du GrandAngoulême à hauteur de 31 250,00 € sur la même période, comme contrepartie à la subvention européenne de 93 750,00 € (75%) sollicitée ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à engager toutes les démarches nécessaires et à signer tout document afférent à cette candidature puis, en cas d'approbation de celle-ci, au suivi du projet.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 20 mai 2016	<u>Affiché le :</u> 20 mai 2016